

11 septembre 2015

## **INFOS 2BMS nº 181**

### Mots clés :

Chorus : bilan de la Montée de Version Rému : créer des graphiques dans l'univers Chorus : campagne de désactivation des comptes utilisateurs

C'est la rentrée et BMS se renforce. L'équipe est ainsi heureuse d'accueillir deux nouvelles recrues expérimentées :

Stéphanie Lecrecq vient développer l'activité de suivi des dépenses informatiques et assurera la coordination avec les services de la DISIC. Stéphanie, qui travaillait précédemment au CISIRH, a notamment participé aux projets d'Offre SIRH et de SID interministériel.

Tamar Wassertreiger complète le pôle CHORUS du bureau et fera bénéficier BMS de son expertise dans les systèmes d'information comptable et budgétaire de l'Etat, acquise notamment au ministère de l'intérieur. Dans le cadre de son précédent poste, Tamar animait et assistait le réseau des responsables de plateformes et des correspondants CHORUS des préfectures, de la Police Nationale.

Nous leur souhaitons la bienvenue.

## CHORUS : bilan de la Montée de Version

Le dernier numéro d'Infos-2BMS a évoqué les principales anomalies impactant les fonctionnalités utilisées par les services du contrôle budgétaire identifiées suite à la mise en production de la montée de version. La plupart d'entre elles ont maintenant été corrigées. Toutefois, certaines subsistent encore et leur analyse est encore en cours par l'AIFE et ses prestataires.



## Routage par erreur d'EJ dans les listes de travail SRM (Infos-2BMS n° 180)

L'AIFE a mis en place un système de surveillance automatique, permettant un retour au service nominal dans un délai très court.

Dans certains cas, l'utilisation de la fonctionnalité « Demander des informations » a été mise en cause. Un correctif devrait être mis en œuvre prochainement. Dans l'attente, il est donc encore demandé de ne pas utiliser cette fonctionnalité.

fficher	comma	ande (mod	de d'appi	robation)		~		
Approuver	Refuser	Sauvegarder	Trater	Apercu avant impression	Ferter	Demanda de	sintermations	Eporter

# Ecran de suivi des modifications et d'approbation des EJ (Infos-2BMS n° 180)

Dans certains cas, ce nouvel écran peut présenter des anomalies (incohérence des rôles affichés, associés aux utilisateurs, ...). Leur analyse est encore en cours à l'AIFE.

#### **Habilitations Infocentre**

Des anomalies ont été constatées sur la création des rôles infocentre, associés aux comptes CHORUS. Pour certains utilisateurs, elles peuvent rendre les restitutions infocentre inaccessibles. La plupart des cas ont été résolus et le retour à la normale est prévu le 14 septembre.

Il est rappelé que la création des rôles infocentre, suite à une intervention sur un

compte utilisateur CHORUS, n'est pas immédiate. Cette opération est menée par l'AIFE à fréquence régulière. Il est donc normal de constater qu'un agent ne peut accéder à certaines données de l'infocentre, immédiatement après la création ou la modification de son compte.

L'AIFE publie régulièrement un bulletin d'informations sur les anomalies identifiées et leur traitement sur le site Diapason.

Les documentations CHORUS de l'AIFE (supports de formation et manuels utilisateurs) ont été mises à jour, suite à la montée de version, et sont accessibles sur le site Diapason dans l'espace Formation (Espace documentaire > Documents de formation).

## Rému : créer des graphiques dans l'univers

Après une série d'articles sur la manière de construire puis de mettre en forme les requêtes réalisées à l'aide de l'univers ouvert Rému (cf. Infos 2MS n°174, 176 et 178) puis sur la manière d'utiliser les contrôles de saisie (cf. Infos 2BMS n° 179 et 180), nous vous proposons dans ce numéro de rentrée d'aborder la constitution de graphiques.

En effet, de manière analogue à Excel, l'outil de création et de mise en forme utilisé dans l'univers permet de restituer les informations produites selon différents types de graphiques.

Pour illustrer la mise en œuvre de cette fonctionnalité, nous allons repartir de la requête construite dans les articles des Infos 2BMS n°174 et 176.

#### Les éléments restitués

Pour mémoire cette dernière produisait le tableau suivant :



AnnéeMois DAG	C	Corps / Emploi fonctionnel	Grade	Echelon	Type ETPT	Nbre agents	Nbre ETPT	Rémunération principale	Montant PSOP	Montant PSOP moyen
201 501	0059	PROFESSEURS AGRÞGÞS	01, PROFESSEUR AGREGE CN	08	I.	1	1,00	3 198,78 €	6 125,18€	6 125,18
201 501	0059	PROFESSEURS AGRÞGÞS	02, PROFESSEUR AGREGE HC	06	I	4	4,00	17 458,48 €	33 579,39€	8 394,85
201 501	0499	VACATAIRES	02, INDEMNITAIRE	00	Ν	1	1,00	1 774,39 €	3 608,12€	3 608,12
201 501	0500	AGENTS CONTRACTUELS	01, AGENT CONTRACTUEL	00	I	80	78,38	237 557,54 €	337 740,64 €	4 309,29
201 501	0500	AGENTS CONTRACTUELS	01, AGENT CONTRACTUEL	01	-	1	0,00	-2 061,30 €	-5 961,00€	0
201 501	0500	AGENTS CONTRACTUELS	01, AGENT CONTRACTUEL	01	I	34	33,90	72 665,03€	105 907,11€	3 124,1
201 501	0500	AGENTS CONTRACTUELS	01, AGENT CONTRACTUEL	02	I	22	21,00	54 696,29€	75 929,84€	3 615,71
201 501	0500	AGENTS CONTRACTUELS	01, AGENT CONTRACTUEL	03	I	7	7,00	22 342,03€	30 156,84€	4 308,12
201 501	0500	AGENTS CONTRACTUELS	01, AGENT CONTRACTUEL	04	I.	3	3,00	9 032,06 €	12 212,57 €	4 070,86
201 501	0500	AGENTS CONTRACTUELS	01, AGENT CONTRACTUEL	05	I	3	2,50	9 297,83€	12 547,13€	5 018,85
201 501	0500	AGENTS CONTRACTUELS	01, AGENT CONTRACTUEL	06	I	5	4,50	18 863,26 €	27 918,31€	6 204,07
201 501	0500	AGENTS CONTRACTUELS	01, AGENT CONTRACTUEL	07	-	1	0,00	-743,78€	-2 <b>1</b> 50,89 €	0
201 501	0500	AGENTS	01, AGENT CONTRACTUEL	07	1	1	1,00	3 748,91 €	5 029,32 €	5 029,32

A partir de ce résultat, nous allons procéder à la construction d'un graphique mettant en relation le nombre d'agents et le montant PSOP moyen par agent. Ces différents éléments d'analyse seront affichés par sexe et par catégorie d'emplois. Il convient donc dans un premier temps d'ajouter dans le résultat de la requête le sexe et la catégorie d'emplois (en cliquant sur le bouton « modifier la requête » puis en ajoutant dans le fournisseur de données les champs du dossier Agent « Code catégorie emploi » et « Libellé Sexe »).

Une fois la requête modifiée exécutée, il est alors possible de réaliser le graphique.

Pour construire ce graphique, il convient d'utiliser la colonne « type de diagramme et de tableau » dont nous vous avons déjà parlé dans le numéro 178. Pour mémoire, pour lancer la création du graphique il est nécessaire de cliquer sur le type de restitution souhaitée dans celles qui sont proposées dans « éléments de diagramme », et faire un « glisser-lâcher » dans la fenêtre de droite. Le graphique est alors construit dans cette fenêtre (nous avons choisi dans l'exemple un histogramme vertical à courbes).





Une fois le graphique affiché à l'écran, l'opération suivante consiste à sélectionner les champs qui seront restitués au-delà de ce qui est proposé par défaut. Pour ce faire, après un clic droit sur le graphique il faut sélectionner « format » puis « diagramme » et accéder ensuite à l'onglet « pivot ». C'est à partir de cet onglet qu'il sera possible de choisir les différents éléments à restituer. La copie d'écran suivante présente la sélection nécessaire à la réalisation de notre exemple.

Format du diagramme Général Bordure	Apparence Présentation Pi	vot			
Objets disponibles	Axe Y  Axe Y  Axe Y  Axe Axe Y  Axe	Axe Z (facultatif)			
www.Mt Ett Rému Imp www.Mt Rému Princip www.Mt Rému Princip www.Nb d'Agents DA ♦ Libellé Corps D. ↓		de Catégorie Emploi (			
En savoir plus Aodifiez la relation entre les données et les axes du diagramme.					
		OK Annuler Appliquer			

Il est naturellement possible d'apporter un certain nombre de modifications aux graphiques (type de police, couleur d'arrièreplan,...). Les différents onglets permettent ainsi d'agir à la fois sur la nature des

# informations restituées et sur les modalités de mise en forme.

La copie d'écran montre ainsi un exemple, confectionné à partir de l'univers Rému.





## **CHORUS : campagne de désactivation des comptes utilisateurs**

Comme au printemps, l'AIFE met en œuvre une nouvelle campagne de désactivation des utilisateurs Cœur Chorus. Dans le cadre de la bonne gestion des habilitations, il s'agit de désactiver les comptes d'utilisateurs inactifs.

La liste des comptes à désactiver, extraite le 08 Septembre 2015, répond aux critères de sélection suivants : comptes créés il y a plus

de 6 mois et aucune connexion enregistrée depuis plus de 6 mois sur Chorus.

2BMS transmettra, par courriel, la liste des comptes concernés aux CCA des DCB, au plus tard le 18 septembre. Pour les CBR, cette opération sera menée par la cellule habilitation de la DGFiP.

① En cas de besoin d'assistance vous pouvez contacter le bureau 2BMS et/ou envoyer un mail à : <u>chorusine-budget@finances.gouv.fr</u>



L'Équipe d'Infos 2BMS